



IL VOUS EST DEMANDE DE VOTER

Dossier du BHI N° S3/8151

LETTRE CIRCULAIRE 16/2008
22 février 2008

LA CARTE MARINE ET LES PRESCRIPTIONS D'EMPORT : LES FAITS

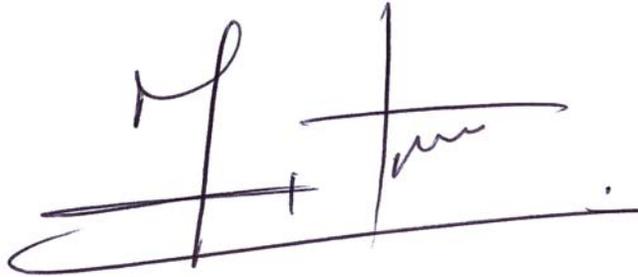
Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Le document d'information intitulé « *La carte marine et les prescriptions d'emport : les faits* » qui a été préparé par Primar et IC-ENC, les deux centres de coordination régionaux pour les ENC (RENC), est disponible sur internet depuis quelque temps. Cette publication a pour vocation d'informer les administrations maritimes et les navigateurs sur la mise en œuvre concrète des prescriptions d'emport de l'OMI concernant les ENC et les ECDIS. Les deux RENC ont proposé que cette publication, à la fois instructive et utile, soit placée sous la responsabilité de l'OMI, étant donné que cette dernière est l'autorité responsable des prescriptions d'emport couvertes par le document.
2. Lors de la réunion qui s'est tenue au BHI, les 28 et 29 janvier, les détails de la soumission de l'OHI sur l'état de la couverture globale en ENC, et sa présentation à la prochaine session NAV/54 de l'OMI, ont fait l'objet de discussions et de décisions. Le groupe de travail du WEND a également examiné la proposition du RENC concernant l'adoption de la publication « *La carte marine et les prescriptions d'emport : les faits* » par l'OMI, et en a conclu que, dans un premier temps, le document devrait être adopté en tant que publication de l'OHI. L'OHI pourrait ensuite proposer à l'OMI que celle-ci devienne une publication mixte OMI-OHI et soit traitée de la même manière que le manuel OMI-OHI du Service mondial d'avertissements de navigation.
3. Le président du groupe de travail du WEND, M. Horst HECHT a récemment informé le Bureau que les deux RENC ont accepté la proposition du GT du WEND.
4. En plus de l'accès aux sites web des RENC, il est désormais possible de consulter le document « *La carte marine et les prescriptions d'emport : les faits* », sur le site web de l'OHI <http://www.iho.int/> menu items > ENC/ECDIS > Introduction >, pour information et référence.

5. Il est demandé aux Etats membres de bien vouloir faire part de leur soutien à la proposition visant à :
- a. adopter la publication « *La carte marine et les prescriptions d'emport : les faits* » en tant que document de l'OHI, et, par la suite,
 - b. inviter l'OMI à participer au sponsoring de la publication en tant que document d'information mixte OHI-OMI.
6. Nous vous remercions de bien vouloir compléter le bulletin de vote joint en annexe et de le faire parvenir au Bureau, **au plus tard le 10 avril 2008.**

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in dark ink, consisting of several fluid, connected strokes. The signature is positioned above the printed name and title.

Vice-amiral Alexandros MARATOS
Président

Annexe : Bulletin de vote.

LA CARTE MARINE ET LES PRESCRIPTIONS D'EMPORT : LES FAITS

BULLETIN DE VOTE

(à faire parvenir au BHI **avant le 10 avril 2008**
E-mail : info@ihb.mc – Télécopie : +377 93 10 81 40)

Etat membre :

.....

Contact : **E-mail :**

a. Approuvez-vous le fait que la publication « *La carte marine et les prescriptions d'emport : les faits* » soit adoptée en tant que publication de l'OHI ?

OUI

NON

b. Approuvez-vous le fait que la publication « *La carte marine et les prescriptions d'emport : les faits* » soit ultérieurement adoptée en tant que publication conjointe OHI-OMI ?

OUI

NON

Commentaires :

.....

.....

.....

Nom/Signature : **Date :**

